

# Quelles prises de parole publiques de la Mission Populaire ?

## *Introduction :*

La Mission populaire se caractérise d'abord par des actions locales qui transforment concrètement la réalité dans le sens des valeurs de sa charte : partage, justice, équité, dignité, rendre habitable la terre habitée... refus de l'oppression, de l'exploitation, du mépris, du pillage...

Notre action locale est sous la contrainte de politiques nationales, d'une ambiance nationale du débat, de contraintes idéologiques dans la société. Prendre la parole publiquement c'est vouloir – à notre échelle - peser sur ces contraintes pour les transformer. C'est aussi participer au « manifester » l'Évangile au centre de notre charte et à la conviction de l'importance de la Parole.

## *La parole des personnes et des groupes*

Notre prise de parole est d'abord fondée par les préoccupations partagées, l'action et l'expérience des Frats, le fond de nos interventions doit venir de là. De là doivent naître des paroles et des actions communes.

Nous avons moins une parole d'expertise – nous contestons la démarcation entre les sachants et les autres – mais davantage une parole d'expérience : le « chaque personne compte » que nous vivons dans nos Fraternités. Nous voulons porter la parole de ce vécu et en premier lieu la parole des personnes concernées (milieux populaire, migrants, personnes à la rue...), y compris quand elle est rage et colères.

Notre priorité est un travail de long terme qui permet – dans Présence, sur notre site internet, par d'autres publications ou moyens – de rendre audible cette parole.

Comme le dit notre feuille de route, nous voulons être « un mouvement de plaidoyer et d'engagement sur les sujets d'actualité de notre société à partir de la réalité vécue au sein des fraternités et enrichis par leurs engagements et expertises ».

## *La parole des Frats*

Comme l'ont montré les journées de rentrée, les Frats se projettent dans la possibilité d'interventions publiques sociales et politiques. Avant tout, la structure nationale a pour vocation à soutenir les actions et les prises de position locale. Le secrétariat national – en particulier le chargé de mission communication – est à la disposition des Fraternités pour aider à la rédaction de tribune, communiqués, etc. et à l'organisation d'actions.

## *Le Mouvement*

Les prises de paroles nationales (communiqués, tribunes, articles de presse, actions, soutien ou participations à des actions) peuvent soit être propres à la Mission populaire, soit se faire avec d'autres partenaires (églises, associations, mouvements sociaux...).

L'idéal est de ne prendre la parole que de manière rare, opportune, sur des sujets qui sont au centre de nos préoccupations. Mais aujourd'hui, dans l'espace public, dans les débats publics, les protestants et la Mission populaire ont disparu du paysage. Pour être entendu, il faut exister et pour exister il faut se rendre à nouveau visible. Dans un premier temps, il faut donc davantage être présents dans l'actualité, par exemple en participant à des appels collectifs, les soutiens à initiatives (manifestations pour le climat, le logement, les migrants), les appels de personnalités, etc.

Le chargé de mission en charge de la communication, de l'animation théologique et du plaidoyer prépare cette parole publique avec le secrétaire général (veille quant aux initiatives et appels, prises de positions collectives, proposition de textes...).

En amont, les contributions des Fraternités et des membres du CN sont sollicitées pour construire les textes, en favorisant cette option quand le temps le permet et en se donnant les moyens de cette option.

Suivant l'urgence et le caractère plus ou moins consensuel du sujet, cela est validé (y compris par mail) par le Comité national, le bureau ou le président + le secrétaire général.